

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **MCA ENTREPRENDRE PME**

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

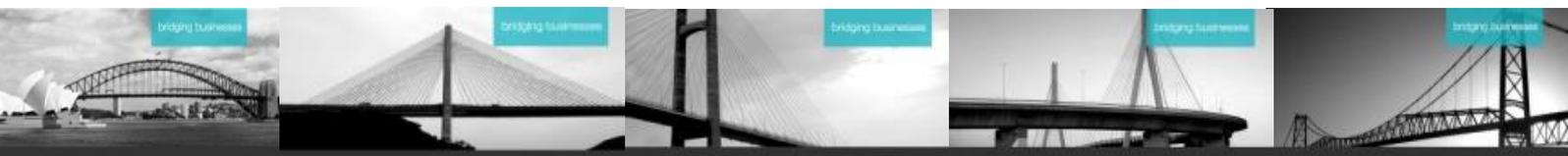
## MCA ENTREPRENDRE PME

Fonds Commun de Placement

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence  
75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement MCA ENTREPRENDRE PME relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mars 2024

Le Commissaire aux comptes,  
JPA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. ROBERT', written over a horizontal line.

Pascal ROBERT

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

MCA ENTREPRENDRE PME est un OPCVM dynamique recherchant l'optimisation de la performance, sur une période d'au moins 5 ans, dans le cadre d'une sélection de titres « stock-picking » basée sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations et d'instruments de taux en privilégiant l'investissement dans les sociétés exerçant une activité dans l'Ouest de la France. Le fonds est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

A titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à la performance de l'indice CAC Small (QS0011213707). L'indice est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro dividendes réinvestis.

## **Stratégie d'investissement**

MCA ENTREPRENDRE PME est un OPCVM pouvant s'exposer en actions et en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises ou de l'Union Européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés et de tous secteurs économiques.

Il est classé « Actions de pays de l'Union Européenne ».

Dans une approche de « stock picking », le fonds recherche des titres dont le cours de Bourse est sous-évalué au regard de la qualité intrinsèque de l'entreprise et de ses perspectives de croissance et de rentabilité.

Le processus de sélection des valeurs s'appuie sur une analyse fondamentale et entrepreneuriale de chaque dossier par l'équipe de gestion, à savoir :

la qualité de l'entreprise et de son management

un diagnostic financier et stratégique : les petites et moyennes capitalisations intervenant principalement sur des marchés de niches.

la visibilité sur sa capacité à générer des cash-flows futurs

L'analyse de valorisation via des ratios financiers (EV/CA, EV/EBITDA, PER) permettant de mesurer la potentielle création de valeur de la société.

l'évaluation du risque de l'investissement lié à l'historique de la société, sa communication financière, la liquidité du titre et la volatilité du titre.

La décision d'investissement s'appuiera en outre sur la recherche financière externe (base de données, analyses) publiée par des intermédiaires financiers. Chaque investissement fera l'objet d'un contact direct avec les dirigeants de l'entreprise deux fois par an.

En complément, il pourra investir dans des titres de taux émis par ces entreprises ou non. Le fonds n'a pas vocation à investir à la fois en titres de capital et en titres de dette simultanément.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 80% à 100% sur les marchés d'actions françaises ou de l'Union Européenne (hors pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

75 % minimum en actions émises par des PME et ETI de tous secteurs d'activités ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros et des effectifs inférieurs à 5 000 personnes,

de 0% à 20 % en instruments de taux (y compris monétaires) émis par des PME et ETI de toutes notations ou non notées, y compris en titres spéculatifs à haut rendement sans limite de notation, de l'Union Européenne hors pays émergents, de tous secteurs économiques et/ou titres de créances négociables (TCN) et instruments du marché monétaire dans le cadre de la gestion de la liquidité ou pour diminuer l'exposition au marché actions. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs de toutes zones géographiques hors pays émergent, de tous secteurs économiques.

de 0% à 50% au risque de change sur les devises de l'Union Européenne hors euro et de 0% à 10% sur les devises hors Union Européenne.

Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

L'OPCVM est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- titres intégrant des dérivés simples ou complexes, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, ou de taux et couverture du risque de change.
- dépôts, emprunts d'espèces.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## FCP MCA ENTREPRENDRE PME

---

En 2023, les marchés financiers ont vécu une année dynamique et contrastée. Après un retour de vacances estivales compliqué, les marchés ont clôturé l'année en hausse, soutenus par un ralentissement de l'inflation, annonciateur de la fin du cycle de resserrement monétaire des banques centrales. Le CAC 40 a gagné 16,5%, établissant ainsi un nouveau record. En revanche, le CAC Small a connu une nouvelle année difficile (-1,34%). La décote historiquement élevée du CAC Small par rapport au CAC 40 a incité plusieurs actionnaires de référence à réaliser des OPA sur leur société, dont les plus notables sont celles de SII et Chargeurs dont nous avons bénéficié.

En 2024, la normalisation de l'inflation, la détente des taux et la reprise de la confiance des consommateurs devraient favoriser un rebond des petites capitalisations. Parmi les secteurs qui nous semblent intéressants à jouer pour l'année à venir, on note la technologie soutenue par la baisse des taux, la transition énergétique, la transition digitale ou encore la sécurisation des approvisionnements. Nous sommes plus prudents sur l'automobile et la consommation discrétionnaire.

Sur l'ensemble de l'année, le fonds a réalisé une très bonne performance relative puisque le fonds progresse de +5,17% contre une performance négative pour le CAC Small (-1,34%).

Nous avons bénéficié de quatre OPA en 2023, Biocorp avec le rachat du Danois Novo Nordisk et trois de la part de leurs fondateurs, celle de Paragon ID, Sii et de Chargeurs. Memscap, a connu en 2023 une hausse spectaculaire sur fond d'amélioration très sensible de sa profitabilité.

*Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 10,54%*

### **Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie**

La stratégie de l'OPCVM MCA ENTREPRENDRE PME est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

15/09/2023 : Mise en place de gates (mécanisme de gestion de la liquidité) permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles dépassent des seuils définis (cf. prospectus de l'OPC pour toute information complémentaire).

01/03/2023 : Evolution vers « article 8 » selon la réglementation SFDR et intégration de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) au process de gestion. Pour un fonds de petites capitalisations, plus de 75% des valeurs de l'actif net doivent disposer d'une note ESG (via le prestataire de recherche Ethifinance) et note du fonds doit être supérieure à la moyenne des valeurs composant son indicateur de comparaison a posteriori

VL  
Actif net

Année 2023  
216,62 €  
22,48 M€



**MCA ENTREPRENDRE PME**  
Actions Petites Capitalisations France



## Caractéristiques du fonds

Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0011668011
Date de création	21 janvier 2014
Affectation des résultats	Capitalisation
Durée de placement conseillée	> 5 ans
Devise cotation	Euro
Eligibilité PEA et PEA-PME	Oui
Classification SFDR	Article 8*

\* Fonds validé article 8 en 03/2023

## Conditions financières

Droit d'entrée	Néant
Droit de sortie	Néant
Frais de gestion	2,9% TTC max.
Valorisation	Quotidienne
Eligible PEA PME	Oui
Cut Off	Jour ouvré 12h
Décimalisation	Millième de part
Dépositaire	CIC – BFCM
Valorisateur	CM Asset Management

## Philosophie du fonds

Fonds dynamique investi à long terme qui recherche l'optimisation de la performance dans le cadre d'une sélection de titres selon une approche « **stock-picking** » basée sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations en privilégiant l'investissement dans les sociétés exerçant une activité dans l'Ouest de la France.

## Pour plus d'information

L'OPC est investi sur les marchés financiers et n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs répondent uniquement à un but d'illustration et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Ce document à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du FCP. Pour plus d'information sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DIC PRIIPS et au prospectus disponibles sur notre site [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr) ou contacter votre interlocuteur habituel.

## Profil de risque et de rendement (SRI)



*Cet indicateur représente le profil de risque du FCP affiché dans le DIC PRIIPS. La catégorie de risque n'est pas statique et pourra évoluer dans le temps*

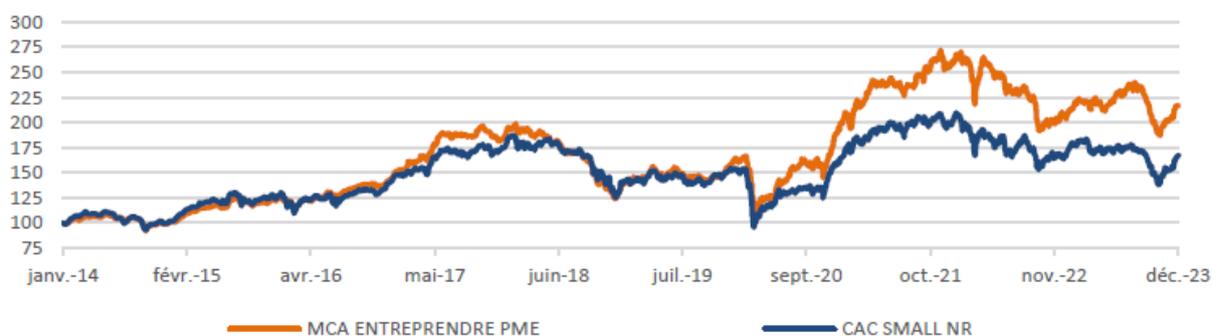
Performances et statistiques

Source : Bloomberg

	2023	3 ans	5 ans	Depuis Création
Fonds	5,17%	7,66%	67,73%	116,62%
Indice	-1,34%	0,30%	27,60%	66,93%

- CAC Small NR (dividendes réinvestis).

EVOLUTION MCA ENTREPRENDRE PME DEPUIS L'ORIGINE



## Evaluation du risque

Source : MCA FINANCE

	MCA ENTREPRENDRE PME			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	14,7%	17,7%	20,1%	16,2%	19,9%	21,7%
Max Drawdown	0,0%	-31,4%	-33,5%	-24,8%	-34,2%	-38,3%
Tracking Error	10,9%	13,7%	14,4%			
Ratio de Sharpe	0,35	0,43	3,36			
Ratio d'information	0,60	0,54	2,79			
Bêta	0,68	0,66	0,71			
Délai de recouvrement	98	534	724			

**Max Drawdown** : perte maximale historique  
**Tracking Error** : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice  
**Ratio de Sharpe** : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris  
**Ratio d'information** : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence  
**Bêta** : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence  
**Délai de recouvrement** : nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors de la perte maximale historique sur la période

## Notation ESG

Source : ETHIFINANCE

	Environnement	Social	Gouvernance	Note ESG*	Taux de notation
Fonds	57,9	60,8	60,2	59,7	92,10%
Univers**	49,0	55,8	63,6	56,9	96,43%

\* La note ESG est pondérée à 30% sur les critères environnementaux et Sociaux et 40% sur le critère de gouvernance

\*\* L'univers est composé des 90 valeurs de l'indice CAC Small NR équi pondérées

## Principaux mouvements

Achats	Renforcements	Allègements	Ventes
BENETEAU	ASSYSTEM	AUBAY	AKWEL
FLORENTEISE	CATANA GROUP	BROADPEAK	AUREA
GRUPE OKWIND	CHARGEURS	GL EVENTS	BIGBEN
ID LOGISTICS GROUP	EKINOPS	HOPSCOTCH GROUPE	INTERACTIVE
MEDINCELL	EQUASENS	MEMSCAP REGPT	BIOCORP
MERSEN	FCSE DE L'ENERGIE	PLAST.VAL DE LOIRE	PRODUCTION
NRJ GROUP	GPE PIZZORNO ENV.	QWAMPLIFY	DERICHEBOURG
PRECIA	JACQUET METAL SCE	REALITES	FOCUS HOME
QUADIENT	PRODWAYS GROUP	TRANSITION EVERGREEN	INTERAC
SII	REORLD MEDIA	VISIATIV	GRUPE LDLC
STIF	SECHE ENVIRONNEM.	VISIOMED	IPSOS
TRIGANO	XILAM ANIMATION	WE.CONNECT	NEOEN
WAVESTONE		RGPT	PARAGON ID REGROUP
			SES IMAGOTAG
			THE BLOCKCHAIN GP

## Top 5 positions

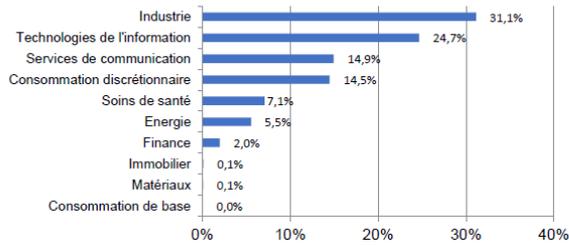
MEMSCAP	6.56%
REORLD MEDIA	6.35%
GPE PIZZORNO ENV.	5,15%
FCSE DE L'ENERGIE	4.87%
HOPSCOTCH GROUPE	4.86%

Poids top 10 : 49.2%

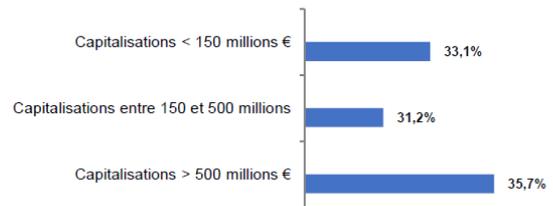
## Performances mensuelles

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	YTD	
2023	MCA Entreprendre PME	6,04%	1,09%	1,44%	-4,06%	2,77%	4,18%	3,56%	-1,12%	-11,73%	-9,30%	7,05%	7,28%	<b>5,17%</b>
	CAC Small NR	4,89%	2,87%	-5,64%	-0,76%	-0,75%	3,23%	1,45%	-3,04%	-9,10%	-9,46%	7,54%	9,46%	<b>-1,34%</b>
2022	MCA Entreprendre PME	-1,14%	-6,80%	7,07%	-2,38%	-2,55%	-6,35%	-0,70%	-1,77%	-14,52%	3,14%	0,88%	2,62%	<b>-21,76%</b>
	CAC Small NR	-5,12%	-4,65%	2,10%	-3,48%	0,57%	-9,96%	8,08%	-3,06%	-11,14%	6,15%	1,77%	0,75%	<b>-18,21%</b>

## Allocation sectorielle



## Allocation par capitalisation



## Contributeurs à la performance

	Perf.	Contrib	Positifs	Perf.	Contrib
XILAM ANIMATION	-85,7%	-4,46%	MEMSCAP REGPT	+228,2%	+11,87%
REORLD MEDIA	-26,0%	-2,47%	BIOCORP PRODUCTION	+52,4%	+4,28%
PRODWAYS GROUP	-62,2%	-2,27%	PARAGON ID REGROUP	+27,4%	+1,73%

## Chiffres clés du portefeuille

Capitalisation moyenne	397,0M€
Capitalisation médiane	139,6M€
Nombre de lignes*	42
Poids actions	97,2%
Poids actions éligibles PEA PME	80,0%

\* dont le poids est > 0,30%

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

## **MCA ENTREPRENDRE PME**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2023 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 77% se répartissant à hauteur de 50% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (16,232.82 EUR, soit 0.07% de l'AUM moyen) et de 50% pour les tiers négociateurs (15,922.46 EUR, soit 0.07% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 23% se répartissant à hauteur de 100% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (9,826.11 EUR, soit 0.04% de l'AUM moyen) et de 0% pour la société de gestion MCA FINANCE (0.00 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2023 s'est élevé à 79,023.88 EUR (0.35% de l'AUM moyen).

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr).

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## Information sur la rémunération

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr).

## Evènements intervenus au cours de la période

03/03/2023 -Caractéristiques de gestion : La modification de la stratégie d'investissement au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) applicable depuis le 10 mars 2021. L'OPCVM relève dorénavant de l'article 8

03/03/2023 -Caractéristiques de gestion : L'ajout d'un paragraphe relatif au processus de sélection ESG et la prise en compte de critères extra-financiers au regard de la position-recommandation 2020-03 de l'AMF. Le fonds a une approche non significativement engageante

03/03/2023 -Caractéristiques de gestion : L'ajout d'information précisant que le fonds prend en compte les principales incidences négatives (article 7 du règlement UE 2019/2088)

03/03/2023 -Frais : La mise à jour des frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement sans entraîner d'augmentation, selon la société de gestion

03/03/2023 -Caractéristiques de gestion : L'ajout d'une mention précisant que des informations sur l'investissement durable sont disponibles dans l'annexe conformément à l'article 14 du Règlement délégué (UE) 2022/1288

15/09/2023 -Caractéristiques de gestion : Intégration des conditions et modalités de mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats dit gates conformément à l'instruction AMF 2017-05 dans le prospectus et règlement (article 3) de l'OPC

15/09/2023 -Frais : Mise à jour de la dénomination des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion dorénavant frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services.

## BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>22 373 695,56</b>	<b>20 290 649,55</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>21 856 309,98</b>	<b>19 790 364,34</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	21 749 634,98	19 790 364,34
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	106 675,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>517 385,58</b>	<b>500 285,21</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	517 385,58	500 285,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>5 698,08</b>	<b>168 113,94</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	5 698,08	168 113,94
<b>Comptes financiers</b>	<b>329 305,84</b>	<b>1 545 818,05</b>
<b>Liquidités</b>	<b>329 305,84</b>	<b>1 545 818,05</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>22 708 699,48</b>	<b>22 004 581,54</b>

## BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	23 717 945,31	21 840 785,61
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-836 619,45	379 783,85
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-397 261,90	-418 980,99
<b>Total des capitaux propres</b>	22 484 063,96	21 801 588,47
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	224 635,52	202 993,07
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	224 635,52	202 993,07
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	22 708 699,48	22 004 581,54

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	253 492,27	296 942,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>253 492,27</b>	<b>296 942,48</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	3 594,47
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>3 594,47</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>253 492,27</b>	<b>293 348,01</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	650 727,09	711 799,40
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-397 234,82</b>	<b>-418 451,39</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-27,08	-529,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-397 261,90</b>	<b>-418 980,99</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011668011	2,9 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011668011	Néant

### Commission de surperformance

#### Part FR0011668011 C

Néant

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits, bons de souscription 0,06% TTC maximum (50 € TTC maximum) Obligations, EMTN 0,015% TTC maximum (50 € TTC maximum) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

## **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

**Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

#### **Garantie reçue :**

Néant

#### **Garantie donnée :**

Néant

#### **Informations complémentaires**

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>21 801 588,47</b>	<b>27 516 655,07</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 871 640,87	3 722 109,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 285 574,61	-3 232 546,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 934 025,37	2 615 737,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 642 410,94	-2 180 124,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-132 130,00	-93 617,42
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 334 159,62	-6 128 173,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 324 233,88	-4 658 393,50
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 658 393,50	1 469 779,61
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-397 234,82	-418 451,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>22 484 063,96</b>	<b>21 801 588,47</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	329 305,84	1,46	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	329 305,84	1,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>29/12/2023</b>
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>29/12/2023</b>
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>29/12/2023</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>0,00</b>
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-397 261,90	-418 980,99
<b>Total</b>	<b>-397 261,90</b>	<b>-418 980,99</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-397 261,90	-418 980,99
<b>Total</b>	<b>-397 261,90</b>	<b>-418 980,99</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-836 619,45	379 783,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-836 619,45</b>	<b>379 783,85</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>CI PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-836 619,45	379 783,85
<b>Total</b>	<b>-836 619,45</b>	<b>379 783,85</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	16 280 604,91	10 407,661	1 564,29	0,00	0,00	0,00	-58,12
31/12/2020	C1 PART CAPI C	22 240 375,22	11 053,589	2 012,05	0,00	0,00	0,00	100,92
31/12/2021	C1 PART CAPI C	27 516 655,07	10 451,588	2 632,77	0,00	0,00	0,00	510,57
30/12/2022	C1 PART CAPI C	21 801 588,47	105 839,936	205,98	0,00	0,00	0,00	-0,37
29/12/2023	C1 PART CAPI C	22 484 063,96	103 790,457	216,62	0,00	0,00	0,00	-11,88

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	13 104,31900	2 871 640,87
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-15 153,79800	-3 285 574,61
Solde net des Souscriptions/Rachats	-2 049,47900	-413 933,74
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>103 790,45700</b>	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0011668011 C1 PART CAPI C	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,90
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	650 727,09
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	5 698,08
<b>Total des créances</b>		<b>5 698,08</b>
Dettes	SRD et réglements différés	168 503,51
Dettes	Frais de gestion	49 765,94
Dettes	frais de negociation	6 366,07
<b>Total des dettes</b>		<b>224 635,52</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-218 937,44</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>22 373 695,56</b>	<b>99,51</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	21 856 309,98	97,21
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	517 385,58	2,30
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>5 698,08</b>	<b>0,03</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-224 635,52</b>	<b>-1,00</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>329 305,84</b>	<b>1,46</b>
DISPONIBILITES	329 305,84	1,46
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>22 484 063,96</b>	<b>100,00</b>

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>21 856 309,98</b>	<b>97,21</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>21 749 634,98</b>	<b>96,74</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>21 725 450,18</b>	<b>96,63</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>21 725 450,18</b>	<b>96,63</b>
FR0000033904 JACQUET METALS	EUR	17 319	339 452,40	1,51
FR0000035164 BENETEAU	EUR	12 123	151 295,04	0,67
FR0000035784 TRANSITION EVERGREEN	EUR	341 310	836 209,50	3,72
FR0000038606 MANITOU BF	EUR	3	69,60	0,00
FR0000039109 SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	4 660	512 600,00	2,28
FR0000039620 MERSEN	EUR	22 786	802 067,20	3,57
FR0000063737 AUBAY	EUR	4 138	172 347,70	0,77
FR0000065278 HOPSCOTCH GROUPE	EUR	57 250	1 093 475,00	4,86
FR0000066441 POUJOULAT	EUR	2 809	46 348,50	0,21
FR0000066540 HERIGE	EUR	1 044	34 452,00	0,15
FR0000066607 LACROIX GROUP	EUR	7 721	230 085,80	1,02
FR0000066672 GL EVENTS	EUR	24 304	476 844,48	2,12
FR0000074122 SII	EUR	14 271	996 115,80	4,43
FR0000074148 ASSYSTEM	EUR	20 526	1 016 037,00	4,52

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000074759 FLEURY MICHON	EUR	131	2 606,90	0,01
FR0000120560 QUADIENT	EUR	49 500	951 390,00	4,23
FR0000121691 NRJ GROUP	EUR	45 769	335 944,46	1,49
FR0000130692 CHARGEURS	EUR	58 072	678 280,96	3,02
FR0004029478 VISIATIV	EUR	24 338	659 559,80	2,93
FR0004034072 XILAM ANIMATION	EUR	41 029	162 474,84	0,72
FR0004065605 MEDINCELL	EUR	63 602	457 934,40	2,04
FR0004159473 HEXAOM	EUR	3 799	74 080,50	0,33
FR0005691656 TRIGANO	EUR	6 764	1 003 101,20	4,46
FR0010151589 CAFOM	EUR	43 027	394 987,86	1,76
FR0010193052 CATANA GROUP	EUR	110 045	629 457,40	2,80
FR0010214064 GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT	EUR	22 279	1 158 508,00	5,15
FR0010298620 MEMSCAP REGROUPEMENT	EUR	245 000	1 474 900,00	6,59
FR0010820274 REWORLD MEDIA	EUR	401 042	1 427 709,52	6,35
FR0010882886 EDUFORM'ACTION	EUR	250 000	140 000,00	0,62
FR0010889386 QWAMPLIFY	EUR	67 956	243 282,48	1,08
FR0010929125 ID LOGISTICS GROUP	EUR	1 785	546 210,00	2,43
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712	EUR	617 933	0,00	0,00
FR0011466069 EKINOPS	EUR	51 720	303 079,20	1,35
FR0011471291 YMAGIS	EUR	349 481	0,00	0,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011858190 REALITES	EUR	1 247	22 009,55	0,10
FR0011898584 UV GERMI	EUR	79 249	278 956,48	1,24
FR0012613610 PRODWAYS GROUP	EUR	202 528	194 426,88	0,86
FR0012821916 HIPAY GROUP PROV.REGROUPEMENT	EUR	41 236	291 950,88	1,30
FR0012882389 EQUASENS	EUR	7 980	487 578,00	2,17
FR0013030152 LA FRANCAISE DE L'ENERGIE	EUR	21 391	1 095 219,20	4,87
FR0013079092 WE.CONNECT PROV.REGROUPEMENT	EUR	12 507	187 605,00	0,83
FR0013204336 LDC	EUR	20	2 800,00	0,01
FR0013252186 PLASTIQUE DU VAL DE LOIRE	EUR	2 293	8 461,17	0,04
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	5 974	350 673,80	1,56
FR0013439627 GROUPE OKWIND	EUR	22 162	434 375,20	1,93
FR0013451044 HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOL.	EUR	300	2 400,00	0,01
FR0013481835 VISIONMED GROUP PROV.REGROUP.	EUR	908 290	257 046,07	1,14
FR0013482791 NACON	EUR	45 125	75 268,50	0,33
FR0014000P11 WINFARM	EUR	191	1 218,58	0,01
FR0014004EC4 PRECIA	EUR	5 505	173 407,50	0,77
FR0014005I80 SMAIO	EUR	111 446	343 253,68	1,53
FR0014005ZM5 GROLLEAU	EUR	1 000	4 990,00	0,02
FR0014009YQ1 LHYFE	EUR	22 000	110 880,00	0,49
FR001400AJ60 CHARWOOD ENERGY	EUR	1 208	4 711,20	0,02

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400AJZ7 BROADPEAK	EUR	14 639	41 281,98	0,18
FR001400GO75 FLORENTAISE	EUR	2 627	6 028,97	0,03
<b>TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>24 184,80</b>	<b>0,11</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>24 184,80</b>	<b>0,11</b>
FR0013484466 YMAGIS BSA 20	EUR	349 481	0,00	0,00
FR0014003O76 VISIATIV BS 21	EUR	30 231	24 184,80	0,11
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées non négo. sur un marché régl.</b>			<b>106 675,00</b>	<b>0,47</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>106 675,00</b>	<b>0,47</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>106 675,00</b>	<b>0,47</b>
FR001400MDR2 XILAM ANIMATION DS 2023	EUR	41 029	1 276,00	0,01
FR001400MDW2 STIF	EUR	14 700	105 399,00	0,46
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>			<b>517 385,58</b>	<b>2,30</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>517 385,58</b>	<b>2,30</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>517 385,58</b>	<b>2,30</b>
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	2,652	517 385,58	2,30

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*